

Marché de fournitures dont le montant annuel est inférieur à 90 000€ HT

**CHAUFFERIE BIOMASSE A PELLETS
LYCEE BLAISE PASCAL – SEGRE (49)**



REGLEMENT DE CONSULTATION

**FOURNITURE DE COMBUSTIBLES DE TYPE GRANULES DE BOIS POUR LA CHAUFFERIE BIOMASSE
DU LYCEE BLAISE PASCAL DE SEGRE**

SOMMAIRE

1	ACHETEUR.....	3
2	OBJET DE LA CONSULTATION.....	3
3	DISPOSITIONS GENERALES.....	3
4	DOSSIER DE CONSULTATION.....	4
5	PRESENTATION DES PROPOSITIONS.....	5
6	JUGEMENT DES PROPOSITIONS.....	6
7	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.....	6

Le pouvoir adjudicateur : Lycée Blaise Pascal – BP 50228 - 2, rue du Lycée – 49500 SEGRE

Le représentant du pouvoir adjudicateur : Madame la Proviseure.

**Date et heure limites de remise des propositions:
Lundi 22 novembre 2021 à 09h00**

1 ACHETEUR

Le pouvoir adjudicateur :
Lycée polyvalent Blaise Pascal de Segré

Adresse :
Lycée Blaise Pascal
2, rue du Lycée
BP 50228
49502 – SEGRE Cedex
☎ 02.41.92.18.11
📠 02.41.92.50.40
💻: pascal.paysdelaloire.e-lyco.fr/marches-publics

2 OBJET DE LA CONSULTATION

2.1 Objet du marché

La consultation porte sur la prestation suivante : fourniture et livraison de granulés de bois (pellets) pour l’approvisionnement de la chaufferie du Lycée Blaise Pascal de Segré. (cf. bases quantitatives)

2.2 Procédure de passation

La consultation est passée par procédure adaptée en application du code des marchés publics.

2.3 Forme du marché

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire. Le marché est un marché à bon de commande.

2.4 Type de marché

Marché de fournitures

3 DISPOSITIONS GENERALES

3.1 Décomposition du marché

Le marché fait l’objet d’un lot unique : il n’est prévu ni décomposition en tranches, ni décomposition en phases.

3.2 Durée du marché – délais d'exécution

Les prestations seront assurées entre le 01 janvier 2022 et le 31 décembre 2022.

3.3 Modalités de financement et de paiement

Le règlement des dépenses s'effectuera par virement bancaire sur présentation de factures à l'issue de la réalisation de toutes les prestations validées. Fonds propres

3.4 Forme juridique de l'attributaire

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois : en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, en qualité de membres de plusieurs groupements

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

3.5 Délai de validité des propositions

Le délai de validité des propositions est de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

3.5 Variantes et options : Environnemental

Les variantes par rapport à l'objet du marché sont autorisées dans les limites du dossier de consultation. Les candidats qui présenteront des offres proposant une variante par rapport à l'objet du marché sont également tenus de présenter une offre conforme à la solution de base.

Le lycée est inscrit dans une démarche de développement durable. Les candidats devront proposer une offre respectueuse de l'environnement.

Toutefois, désireux de ne pas restreindre les propositions qui lui seront présentées, le lycée accepte que cette offre lui soit présentée en option. Ils pourront pour cela apporter toutes pièces qu'ils jugeront nécessaires.

3.6 Autres dispositions

Le présent marché est indépendant. Il n'est pas prévu de marché aval.

4 DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- le règlement de consultation,
- le cahier des charges intégrant l'acte d'engagement.
- la délibération du Conseil d'administration autorisant l'ordonnateur à signer le marché.

Le dossier de consultation est accessible sur le site du Lycée (cf.: Acheteur) à la rubrique Marchés publics

5 PRESENTATION DES PROPOSITIONS

Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes :

- lettre de candidature et l'habilitation du mandataire par ses cotraitants. Les pouvoirs de la personne habilitée à engager la candidature ou les membres du groupement du candidat.
- qualifications du candidat
- fournir un extrait Kbis
- un cahier des charges signé annoté des critères (surlignés en gras) non atteignables par le candidat
- le règlement de consultation signé
- un devis signé précisant le prix d'une tonne de granules de bois (pellets ainsi que les modalités de révision de prix
- attestation d'assurance « responsabilité civile professionnelle »
- l'acte d'engagement (formulaire DC3 du code des marchés publics)

Les propositions doivent être rédigées en langue française

Le pouvoir adjudicateur conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : euro(s)

A partir du 18 octobre 2021, les candidats transmettent leur proposition sur le Portail des marchés publics de l'AJI (<https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/>).

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées au présent règlement de la consultation ne seront pas retenus.

Il n'est pas prévu de négociation.

A l'issue de la consultation, aucune prime ne sera versée aux candidats non retenus étant donné qu'aucune prestation n'est demandée dans cette procédure adaptée.

6 JUGEMENT DES PROPOSITIONS

Les offres seront étudiées par la commission d'appel d'offres du lycée.

Les candidats seront contactés par téléphone et par courrier.

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues au code des marchés publics au moyen des critères suivants :

Critères de jugement des offres notés sur 100 points :

- prix (60 points)

- respect du cahier des charges (40)

A l'issue de l'étude des offres, les candidatures seront classées par ordre (la première étant celle ayant obtenu le nombre de point le plus élevé).

Le jugement définitif des propositions aura lieu le Lundi 29 novembre 2021 à 14h.

7 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à :

Correspondant : Monsieur Olivier POTTIEZ, adjoint gestionnaire

Adresse: Lycée Blaise Pascal - 2, rue du Lycée - BP 50228 - 49502 – SEGRE Cedex

☎ 02.41.92.18.11

Courriel: gestionnaire.0490782j@ac-nantes.fr

🌐: <http://pascal.paysdelaloire.e-lyco.fr/marches-publics>

Le recours doit être déposé au tribunal dans les 2 mois qui suivent la notification du marché.

Pour valoir acceptation

Le prestataire, le

Signature et cachet commercial

(et paraphe des pages 1 à 6)